

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE GNAMIEN SARA ESTELLE » en abrégé « SCI GSE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
FAYA-AKOUEDO VILLAGE, Lot : 54, Ilot : 08;, Lot 54, Ilot  
08

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 22 Fév2023 reçus par Me KOUAKOU Liliane St Pierre, NOTAIRE, MANDATAIRE, enregistrés à COCODY, le 28 Fév 2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

GNAMIEN SARA ESTELLE » en abrégé « SCI GSE »

Objet : La société a pour objet en tous pays et particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

- L'acquisition par voie d'apport, donation, échange et par tous autres moyens d'enregistrement de patrimoine, de tous biens immeubles bâtis ou non-bâtis ; La construction sur tous terrains nus acquis des immeubles à étages ou non, à usage d'habitation et de bureaux ;- L'administration, la gestion et l'exploitation par location ou autrement des immeubles construits ; L'entretien, la réhabilitation et la réfection des biens immobiliers acquis ; La prise à bail avec ou sans promesse de vente de tous biens immobiliers, la possibilité de conclure des emprunts bancaires et l'obtention de tous octrois de crédit, découverts, facilités de caisse et généralement tous prêts de quelque nature et dénomination quelconque, en vue de la réalisation de l'objet social ;La possibilité d'hypothéquer tout ou partie des biens immobiliers acquis en vue de garantir efficacement des octrois de crédits bancaires ; En cas de difficultés, la possibilité de vendre tout ou partie des biens immobiliers acquis ou d'en disposer par toutes voies de droit ;Procéder au partage, entre associés, des biens immobiliers acquis ou construits. En ce cas, la société aura atteint son objet social et cette situation

créé inéluctablement son extinction et par conséquent sa dissolution de plein droit ;Et généralement toutes opérations civiles, financières, immobilières et mobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civile de la société.

Capital 500,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA FAYA-AKOUEDO VILLAGE, Lot : 54, Ilot : 08;, Lot 54, Ilot 08

Dirigeant(s) M NIAMKE PHILIPPE EMMANUEL  
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B42-00040 du 06/04/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25958/GTCA/RC/2023 du 06/04/2023

